

GRILLE TARIFAIRE HIVERNAGE NOIRMOUTIER

CATÉGORIE	TYPE	CRITÈRE / TAILLE	VOLUME	Ext. Tarif TTC annuel	Int. Tarif TTC annuel	LE PETIT PLUS
CARAVANE	Tous types	toutes tailles		350,00 €		
	Tous types	< 4m			350,00 €	Lavage
		4m à 4,50			400,00 €	extérieur
		4,60 à 5,10			500,00 €	& pression
		5,20 à 7m			600,00 €	des pneus
		7,10 à 8,50			1 000,00 €	Inclus
		> 8,60			1 200,00 €	
TRACTAGE	1 Aller			40,00 €		Uniquement
Forfait intérieur & extérieur	1 Retour			40,00 €		sur
	1 Aller/Retour			80,00 €		l'île
CATÉGORIE	TYPE	m ²	m ³	Ext. Tarif TTC mensuel	Int. Tarif TTC mensuel	LE PETIT PLUS
BATEAU	Tous types	m ²		4,00 €	6,00 €	
VOITURE	Tous types	m ²			8,00 €	Maintient de charge à la demande et pression des pneus inclus
BOX et CONTAINERS	Petit (S)	3 - 4 m ²	9 m ³		60,00 €	Ventilés & sécurisés
	Moyen (M)	7 - 9 m ²	20 m ³		120,00 €	
	Standard	14 m ²	33 m ³		210,00 €	

Clause : Rappel de la réglementation et risques de saisie

Le poids de la caravane en hivernage ne doit pas excéder le PTAC - Il est conseillé que la pression des pneus doivent être maximale pour le stockage -

ATTENTION – CONTRÔLES ET PESÉE :

Le Propriétaire est informé que les forces de l'ordre, **Gendarmerie** sont habilitées à effectuer des contrôles de pesée, y compris aux abords ou lors des flux d'entrée et de sortie du site de stockage.

En cas d'infraction constatée pour surcharge (poids réel supérieur au PTAC) :

Responsabilité pénale : Les amendes et contraventions seront adressées **directement et personnellement** au Propriétaire.

Saisie et Immobilisation : Conformément au Code de la Route, la gendarmerie peut ordonner l'immobilisation immédiate du véhicule ou sa **saisie (mise en fourrière)**.

Frais : L'intégralité des frais résultant de ces mesures (frais de fourrière, de remorquage ou de gardiennage forcé) sera à la **charge exclusive du Propriétaire**.